

# COMMUNE DE LAPOUTROIE

## Recensement de la population

### Enquête de recensement de 2012

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Comme cela vous a été annoncé dans le bulletin municipal du mois de novembre, vous allez être recensé du 19 janvier au 18 février 2012.

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent.

La Commune a été partagée en 4 districts. Pour chaque district, la Commune a recruté un agent recenseur.

Votre participation est essentielle : le recensement de la population permet en effet de produire de nombreuses informations sur la population vivant en France et de mieux comprendre l'évolution de notre pays, comme de notre Commune. C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.

Vos réponses resteront confidentielles. Elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Merci à l'avance de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs.

Jean-Marie MULLER  
Maire de Lapoutroie

District 1 : Afi EKOUE



District 2 : Sabine MARTIN



District 3 : Christelle PIU



District 4 : Viviane LODWITZ



# RECENSEMENT 2012

## Définition des districts

### **District 1 : Afi EKOUE**

- Rue de l'église
- Rue de Lannilis
- Rue des Aulnes
- Rue de l'Abbé Simon
- Chemin d'Altenbach
- Chemin de la Barischire (du n°1 au n°20)
- Rue du Foyer St-Martin
- Rue des Cerisiers
- Rue des Sorbiers
- Rue de la Bohle
- Rue du Maire Grivel
- Rue du Général Dufieux (côté impair, du n°7 au n°57)

### **District 2 : Sabine MARTIN**

- Chemin de la Pépinière
- Rue de la Forêt
- Impasse des Acacias
- Rue du Docteur Macker
- Rue de la Béhine
- Rue du Général Petitdemange
- Rue du Sapin
- Rue des Tabors Marocains
- Rue de la Graine
- Rue du Général Dufieux (côté pair + côté impair du n°59 à la fin de la rue)
- Rue du Rouge Mouling

### **District 3 :Christelle PIU**

- Chemin du Bâa, lieu-dit le Bâa
- Lieu-dit Froide-Goutte
- N°3 et n°5 rue du Général Dufieux
- Lieu-dit Blanche-Graine
- Lieu-dit Basse des Buissons
- Lieu-dit Les Buissons
- Lieu-dit Clos des Biches
- Lieu-dit Schalandos
- Lieu-dit La Gayire
- Lieu-dit Le Limbach
- Lieu-dit Le Haut Pré
- Lieu-dit Les Fourches
- Lieu-dit La Basse
- Lieu-dit Bâche le Loup
- Lieu-dit Missevaux
- Lieu-dit Champs des Allagouttes
- Rue de l'Europe
- Rue des Jardins
- Rue de la Cascade
- Rue de la 5<sup>ème</sup> Division Blindée
- Rue de la Weiss
- Rue des Vergers
- Rue de la Scierie
- Chemin des Romains
- Chemin des Roses

### **District 4 : Viviane LODWITZ**

- Lieu-dit Le Faudé
- Lieu-dit Le Stoff
- Lieu-dit La Goutte
- Lieu-dit Les Mérelles
- Lieu-dit Bermont
- Lieu-dit Barischires
- Lieu-dit La Gasse
- Lieu-dit La Bohle
- Lieu-dit Kermodé
- Lieu-dit Kébespré
- Lieu-dit Rouge-Maling
- Lieu-dit Hambosture
- Lieu-dit Froide Fontaine
- Lieu-dit La Scierie
- Lieu-dit Varingoutte
- Lieu-dit Rain de l'autel
- Lieu-dit Etang du Devin
- Lieu-dit Champs du Bois
- Lieu-dit Le Grand Trait
- Lieu-dit La Haute Pierre
- Lieu-dit Faurupt
- Lieu-dit Les Embêts
- Lieu-dit Les Embêtschés
- Lieu-dit Maison Rouge
- Lieu-dit Targoutte
- Lieu-dit Champs de la Croix
- Lieu-dit Pré du Bois
- Lieu-dit Le Brézouard
- Lieu-dit Coq Hardi
- Lieu-dit Les Hautschires
- Lieu-dit Ribeaugoutte
- Lieu-dit Bonmoré
- Lieu-dit Bambois
- Lieu-dit Châmont
- Lieu-dit Les Cammes
- Lieu-dit Le Rain
- Lieu-dit Le Fossé
- Lieu-dit Sur le Mont
- Lieu-dit La Graine
- Lieu-dit La Forêt